SAPUTO INC.

NOTICE ANNUELLE

Le 1er juin 2001

TABLE DES MATIÈRES

Page

RUBRIQUE 1 - LA SOCIÉTÉ 1

1.1 CONSTITUTION 1
1.2 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 1

RUBRIQUE 2 - ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS 2

2.1 SURVOL 2
2.2 HISTORIQUE 3
2.3 ACQUISITION IMPORTANTE 4

RUBRIQUE 3 - SURVOL DE L'INDUSTRIE 5

3.1 L'INDUSTRIE LAITIÈRE 5
3.1.1 L'industrie laitière canadienne 5
3.1.2 L'industrie laitière américaine 7
3.1.3 Tendances futures 9
3.2 L'INDUSTRIE DES PRODUITS D'ÉPICERIE 10

RUBRIQUE 4 - DESCRIPTION DES ACTIVITÉS 11

4.1 SECTEUR PRODUITS LAITIERS 13
4.1.1 Produits 14
4.1.2 Production 15
4.1.3 Marchés 17
4.1.4 Distribution 20
4.1.5 Concurrence 21
4.1.6 Relations de travail 21
4.2 SECTEUR PRODUITS D'ÉPICERIE 21
4.2.1 Produits 22
4.2.2 Fabrication 22
4.2.3 Marchés et distribution 22
4.2.4 Concurrence 23
4.2.5 Relations de travail 23

RUBRIQUE 5 - INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES CHOISIES 24

5.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES CHOISIES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES 24
5.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES TRIMESTRIELLES CHOISIES 26

RUBRIQUE 6 - POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES 27

RUBRIQUE 7 - ANALYSE DE LA DIRECTION 27

RUBRIQUE 8 - MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES 27

RUBRIQUE 9 - ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS 27

9.1 ADMINISTRATEURS 27
9.2 HAUTS DIRIGEANTS 29

RUBRIQUE 10 - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 30

RUBRIQUE 1 - LA SOCIÉTÉ

1.1 Constitution

Saputo Inc. a été constituée par certificat de fusion délivré en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 1er juillet 1992; le certificat a été modifié le 25 août 1997 pour changer les dispositions rattachées à son capital-actions autorisé. Le certificat a été modifié une autre fois le 2 août 2000 afin de permettre, entre les assemblées des actionnaires, la nomination d'administrateurs par d'autres administrateurs. Le siège et principal établissement de la Société est situé au 6869, boul. Métropolitain Est, Saint-Léonard (Québec) Canada, H1P 1X8.

Dans la présente notice annuelle, sauf si le contexte exige ou indique autrement, les termes « Saputo » et « Société » désignent Saputo Inc. seule ou avec ses filiales, ou toute combinaison de ces personnes morales.

Dans le présent document, le symbole « $ » ou « $ CA » renvoie au dollar canadien et le symbole « $ US » renvoie au dollar américain.

1.2 Structure organisationnelle

L'organigramme qui suit présente la structure de Saputo et de ses filiales importantes et leur territoire de constitution respectif.

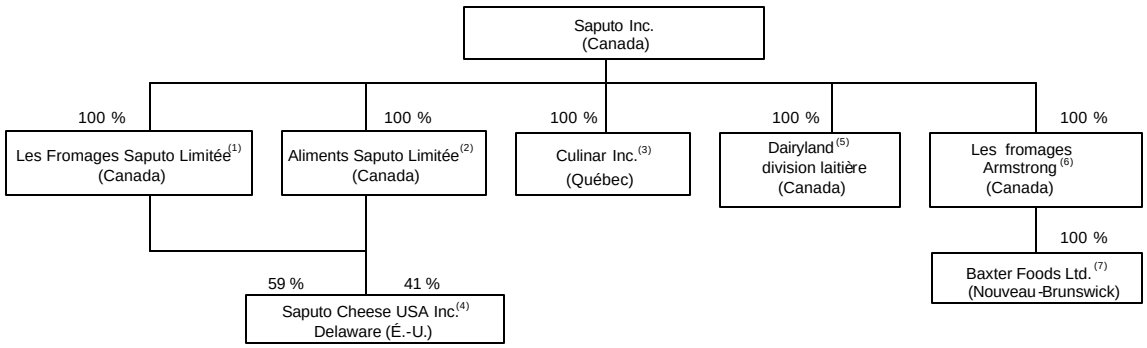

(1) Produit, vend et distribue des produits laitiers et d'autres produits alimentaires au Québec.
(2) Produit, vend et distribue des produits laitiers et d'autres produits alimentaires dans les provinces canadiennes autres que le Québec.
(3) Produit, vend et distribue des petits gâteaux, des biscuits, des biscottes et des soupes au Canada.
(4) Produit et vend des produits laitiers aux États-Unis.
(5) Produit, vend et distribue une vaste gamme de lait nature, de produits à base de crème, de crème sûre, de fromage cottage, de yogourts et de mélanges laitiers de même que des jus et d'autres boissons, et distribue d'autres produits laitiers et produits connexes dans l'Ouest canadien et en Ontario. La Crémerie des Trois-Rivières S.E.C. exerce les activités relatives au lait nature au Québec.
(6) Produit et vend des produits laitiers, notamment du fromage, du beurre, du lait en poudre et du lait évaporé, au Canada.
(7) Produit, vend et distribue des produits laitiers, notamment du lait nature, de la crème sûre et des jus ainsi que d'autres boissons dans les provinces Maritimes.

RUBRIQUE 2 - ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS

2.1 Survol

La Société exploite ses activités à l'intérieur de deux secteurs, soit le secteur Produits laitiers et le secteur Produits d'épicerie, lesquels représentaient respectivement 87,1 % et 12,9 % des ventes totales avant l'acquisition de Dairyworld (définie ci-après) le 5 février 2001.

Avec cette acquisition, la taille du secteur Produits laitiers de la Société a augmenté et ce dernier compte pour environ 92,4 % des ventes totales sur une base pro forma. Sur cette même base, 33,6 % des ventes totales consolidées de la Société sont réalisées aux États-Unis et 66,4 % au Canada[1]. Par l'entremise de ses deux secteurs, la Société exploite 56 usines et compte plus de 7 800 employés.

Secteur Produits laitiers

Le secteur Produits laitiers comprend la division Fromage et la division Lait. Saputo fabrique et commercialise de la mozzarella, du cheddar et d'autres fromages fins, du beurre et des sous-produits à valeur ajoutée comme le lactose et la protéine de lactosérum par l'entremise de sa division Fromage. Au Canada, Saputo distribue aussi des fromages fins importés aux comptoirs de spécialités déli et une grande sélection d'autres produits non laitiers qui complètent ses activités de distribution de fromage aux restaurants, plus particulièrement aux pizzerias. La division Fromage représentait environ 67,1 % des ventes totales de la Société et 72,7 % des ventes du secteur Produits laitiers sur une base pro forma et annualisée, compte tenu des ventes réalisées entre le 5 février et le 31 mars 2001 par les entreprises acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld. Des ventes totales de la Société réalisées par la division Fromage au cours de l'exercice 2001, environ 37,6 % ont été réalisées au Canada[1] et 62,4 % aux États-Unis. Dans la division Fromage, la Société exploite 22 usines au Canada et 15 aux États-Unis. Au 1er juin 2001, la Société comptait 3 751 salariés à temps plein et 239 salariés à temps partiel dans la division Fromage.

Saputo s'est établie comme chef de file dans la production de fromages au Canada, fabriquant environ 35 % de la production canadienne de fromage, en comptant l'acquisition de Dairyworld, et elle se classe également parmi les principaux producteurs de fromage naturel aux États-Unis. Avec sa division Fromage, Saputo dessert, grâce à des distributeurs indépendants non exclusifs et à des agents de vente et par son propre réseau de distribution, trois segments de marché distincts : la restauration, le détail et l'industriel. Avec l'acquisition de Dairyworld, le segment de la restauration compte pour 36,1 % des ventes de la division Fromage, le segment du marché du détail pour 37,9 % et le segment industriel pour 26,0 %.

Depuis l'acquisition de Dairyworld, la Société produit, commercialise et distribue aussi du lait nature, des produits à base de crème, de la crème sûre, du fromage cottage, du yogourt, des jus et d'autres boissons qu'elle vend principalement au segment du marché du détail par l'entremise de son réseau de livraison directe aux marchands (*RLDM*) exploité par des distributeurs appartenant à la Société et des distributeurs indépendants de même que par l'entremise d'un important réseau de livraison à domicile. La division Lait compte pour 25,3 % des ventes totales pro forma de la Société en calculant sur une base annualisée les revenus réalisés entre le 5 février et le 31 mars 2001 par les entreprises acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld. Dans cette division, la Société exploite 14 usines, toutes situées au Canada. Au 1er juin 2001, la Société comptait 1 775 salariés à temps plein et 185 salariés à temps partiel dans cette division.

[1] Comprend les ventes internationales réalisées à partir du Canada.

Secteur Produits d'épicerie

La Société fabrique, commercialise et distribue au Canada des petits gâteaux, des biscuits, des biscottes et des soupes. Ces produits sont presque exclusivement vendus dans le marché du détail au Canada par l'entremise d'un RLDM et par des distributeurs indépendants non exclusifs. Saputo est le plus grand fabricant de petits gâteaux et de biscottes, de même que l'un des plus importants fabricants de biscuits au Canada. Dans ce secteur, la Société exploite quatre usines dans la province de Québec et une dans la province de l'Ontario et employait, en date du 1er juin 2001, 1 779 salariés à temps plein et 125 salariés à temps partiel.

2.2 Historique

M. Emanuele (Lino) Saputo, président du conseil et chef de la direction de Saputo, a fondé la Société avec ses parents en 1954 en produisant des fromages de qualité pour la communauté italienne de Montréal. À la fin des années 50, les premières installations de production d'importance de la Société ont été construites dans le quartier Saint-Michel, à Montréal. Dans la décennie qui a suivi, Saputo a connu une croissance considérable au fur et à mesure qu'augmentait la demande pour ses produits, tant à Montréal que sur de nouveaux marchés, notamment dans d'autres régions du Québec, en Ontario et dans les Maritimes.

Dans les années 70, Saputo a acquis plusieurs installations de production et a mis sur pied son réseau de distribution national pour se hisser au premier rang des producteurs de mozzarella au Canada, principalement dans le marché de la restauration. En 1981, la Société a construit une usine de fabrication de fromage à Mont-Laurier, au Québec, et a acquis une usine de fabrication de fromage à Cookstown, en Ontario. En 1984, Saputo a acquis à Saint-Hyacinthe, au Québec, une usine qui transforme le lactosérum liquide, un sous-produit tiré de sa production de fromage, en produits à valeur ajoutée comme le lactose et la protéine de lactosérum.

Depuis 1984, Saputo poursuit sa croissance au Canada par l'acquisition de petites et moyennes entreprises de fabrication de fromage et de distribution de produits alimentaires situées dans diverses régions du pays. En 1988, la Société a pénétré le marché des États-Unis en acquérant une usine de fabrication de fromage située à Richmond, au Vermont, et l'usine de fromage Jefferson qui est maintenant située à Hancock, au Maryland.

En 1996, Saputo a acquis Fromages Caron Inc., un distributeur de fromages fins importés. Le 31 juillet 1997, Saputo a acquis la Crémerie des Trois-Rivières, Limitée, accédant ainsi aux marchés du lait nature et des spécialités glacées.

Le 15 octobre 1997, la Société a réalisé son premier appel public à l'épargne visant 9 470 500 actions ordinaires au prix de 17 $ l'action (le « premier appel public à l'épargne »). En décembre de la même année, Saputo a émis 9 000 000 de bons de souscription spéciaux au prix de 25 $ le bon pour financer en partie l'acquisition de Stella (définie ci-après).

Le 5 décembre 1997, Saputo a accru sa présence aux États-Unis en acquérant Stella Holdings, Inc., un fabricant de fromages italiens et européens, (qui, avec ses filiales en propriété exclusive de l'époque, sont collectivement désignées aux présentes comme « Stella ») de Specialty Foods Corporation pour une contrepartie globale de quelque 580 millions de dollars canadiens (408 millions de dollars américains) versée en espèces (l'« acquisition de Stella »). Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1996, Stella a enregistré des revenus d'environ un milliard de dollars. Grâce à l'acquisition de Stella, le revenu de la Société a triplé, plaçant celle-ci parmi les principaux producteurs de fromage naturel aux États-Unis.

Le 1er mai 1998, Saputo a acquis de Avonmore Waterford Group plc. toutes les actions en circulation de Avonmore Cheese Inc. et de Waterford Food Products, Inc., deux sociétés américaines situées en grande

partie au Wisconsin (l' « acquisition d'AW ») pour 54,1 millions de dollars canadiens (37,8 millions de dollars américains). Ces sociétés produisaient des fromages fins italiens, du lait condensé sucré, du fromage suisse ainsi que des sous-produits à valeur ajoutée comme les concentrés protéiques de lactosérum, des mélanges d'ingrédients et de la crème. Deux des six usines acquises étaient des installations de traitement de lactosérum.

Le 31 août 1998, la Société a acquis toutes les actions en circulation de Riverside Cheese and Butter Inc., un fabricant de fromages fins situé à Trenton, en Ontario. Saputo a également fait l'acquisition, le 16 septembre 1998, de la quasi-totalité des éléments d'actif et a assumé certaines des obligations de Bari Cheese Ltd., un fabricant de fromages fins italiens situé à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le prix d'achat total de 11,4 millions de dollars a été payé au moyen du placement privé de 26 750 actions ordinaires de Saputo au prix de 40,00 $ l'action, le solde ayant été payé comptant.

Le 15 septembre 1999, la Société a acquis toutes les actions en circulation de Culinar Inc. (« Culinar ») de SGF Soquia Inc. et de divers actionnaires minoritaires pour 283,5 millions de dollars (l'« acquisition de Culinar »). Cette transaction a été payée par l'émission de 2 503 000 actions ordinaires de Saputo au prix de 39,95 $ l'action, le solde ayant été payé comptant. Culinar fabriquait, commercialisait et distribuait des petits gâteaux, des biscuits, des biscottes et des soupes et ses ventes s'élevaient à près de 270 millions de dollars. Avec cette acquisition, Saputo est devenue le plus important fabricant de petits gâteaux et de biscottes, de même que l'un des plus importants fabricants de biscuits au Canada.

Le 12 novembre 1999, Saputo a complété le placement privé de 250 millions de dollars américains de billets de premier rang auprès d'investisseurs institutionnels aux États-Unis. La durée des billets varie de 7 à 15 ans et ces derniers comportent un taux d'intérêt moyen de 8,16 %. Le produit du placement privé a été utilisé pour refinancer une partie des facilités de crédit existantes de la Société.

Le 28 février 2000, la Société a complété l'acquisition de toutes les actions en circulation de Groupe Cayer – JCB Inc., un fabricant de fromages européens situé dans la province de Québec, pour une somme de 13,7 millions de dollars payée comptant et une dette de 6,7 millions de dollars (l' « acquisition de Cayer »). Les ventes de Cayer s'élevaient à environ 55 millions de dollars.

2.3 Acquisition importante

Le 5 février 2001, Saputo a réalisé l'acquisition des activités de fabrication de lait nature et de fromage d'Agrifoods International Co-operative Limited (« Agrifoods »), l'un des plus importants transformateurs de produits laitiers au Canada, en achetant la totalité des actions en circulation de certaines filiales d'Agrifoods, notamment Dairyland division laitière Limitée (« DDLL »), Compagnie des fromages Armstrong Limitée (« Armstrong ») et Baxter Foods Ltd. (« Baxter ») au prix de 407,3 millions de dollars sans endettement, financé au moyen d'un endettement bancaire (l'« acquisition de Dairyworld »). Les entreprises acquises ont généré des ventes nettes d'environ 1,4 milliard de dollars et un BAIIA de 61,4 millions de dollars par année. Grâce à l'acquisition de Dairyworld, Saputo détient maintenant environ 20 % du marché canadien pour le lait nature, ce qui la place parmi les trois premiers transformateurs de lait frais au Canada, et elle détient environ 35 % du marché de la production du fromage au Canada.

RUBRIQUE 3 - SURVOL DE L'INDUSTRIE

3.1 L'industrie laitière

3.1.1 L'industrie laitière canadienne

Régime réglementaire

La réglementation du contenu, de la composition, de l'étiquetage, de l'emballage, de la commercialisation et de la distribution des produits alimentaires au Canada relève de la compétence partagée des gouvernements fédéral et provinciaux. De plus, l'industrie laitière est assujettie à une série de règlements fédéraux et provinciaux particuliers régissant la production, la transformation et la distribution du lait et de produits connexes. Toutes les lois applicables, qu'elles soient provinciales ou fédérales, prévoient des inspections d'usines, des tests effectués sur les produits et d'autres contrôles réglementaires.

Au Canada, toutes les usines de transformation du lait sont assujetties à des inspections régulières menées par les autorités fédérales et doivent être agréées aux termes de la *Loi sur les produits agricoles au Canada*. Les lois provinciales prévoient aussi l'enregistrement de ces usines, ce qui les oblige à se soumettre aux inspections et aux règlements provinciaux.

Approvisionnement en lait

Les activités de l'industrie laitière canadienne s'exercent dans un cadre fortement réglementé. Le gouvernement fédéral a chargé la Commission canadienne du lait (la « CCL »), société d'État, d'appliquer la politique laitière nationale du Canada, laquelle est fondée sur les compétences partagées des gouvernements fédéral et provinciaux. Les gouvernements provinciaux réglementent le lait nature et le gouvernement fédéral régit le lait industriel. On entend par « lait nature » le lait ou la crème de table destinés à la consommation sous forme liquide, alors que le « lait industriel » est destiné à la fabrication de tous les autres produits laitiers, notamment le fromage, le beurre, la crème glacée et le yogourt. Selon les renseignements obtenus auprès de la CCL, le secteur du lait nature reçoit quelque 40 % du lait cru livré au Canada alors que le secteur du lait industriel en absorbe environ 60 %.

L'industrie laitière canadienne est caractérisée par un système de gestion planifiée de l'offre des produits laitiers. L'objectif principal de cette gestion est d'assurer un revenu stable aux producteurs laitiers tout en maintenant la production d'un volume suffisamment élevé de lait industriel pour répondre aux besoins des consommateurs canadiens en produits laitiers et pourvoir à certaines exportations prévues. On atteint cet objectif essentiellement en fixant le prix-plancher qui peut être payé aux entreprises de transformation du lait pour le beurre et la poudre de lait écrémé et en surveillant l'approvisionnement en lait industriel.

Les producteurs laitiers sont, en outre, directement subventionnés par le gouvernement fédéral, bien que cette subvention doive être éliminée progressivement au cours d'une période de cinq ans qui a commencé en février 1998. On prévoit compenser la perte de la subvention par la hausse des prix du lait industriel.

Chaque année laitière, la CCL calcule le volume de production du lait industriel à l'échelle nationale en fonction de la demande prévue au Canada et de certaines exportations anticipées. Ce volume est ensuite réparti selon les dispositions du Plan national de commercialisation du lait, une entente fédérale-provinciale. Cette entente précise notamment que la quote-part de la production nationale du lait industriel (le « contingent de mise en marché ») attribuée au Québec et à l'Ontario s'élève respectivement à quelque 47,3 % et 31,3 %.

Une fois que le volume de lait industriel a été établi et réparti parmi les provinces, les offices de commercialisation provinciaux régissent la production, la fixation du prix et la commercialisation du lait sur leur propre territoire. Chaque office attribue le lait aux entreprises de transformation du lait. Le lait industriel est réparti selon un système de redistribution en cascade, qui classe le lait industriel en diverses catégories de produits à fabriquer. La priorité de l'offre est accordée aux catégories de lait les plus élevées, qui commandent également des prix supérieurs.

Bien qu'il puisse y avoir certaines variations d'une province à l'autre, la croissance des quantités de lait de chaque catégorie, autre que le lait nature, est généralement limitée. Par conséquent, puisqu'elle évolue dans un système de gestion planifiée de l'offre, une entreprise de transformation laitière de lait industriel ne pourra croître de façon marquée qu'en effectuant des acquisitions. Toute tentative de croissance interne se heurte aux quotas imposés aux usines de transformation de lait industriel qui fixent un volume précis garanti. Inversement, il est peu probable qu'un transformateur perde une partie importante de sa part du marché puisque le contingent de mise en marché est établi en fonction de la demande enregistrée dans le passé et de la demande prévue en produits laitiers.

Commerce international (Canada)

Importations. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international administre les quotas d'importation du fromage au Canada. Ces quotas sont divisés en sources provenant de l'Union européenne et d'autres sources. Cette répartition découle de l'obligation qu'a prise le Canada envers l'Union européenne d'importer 66,0 % des quelque 20,4 millions de kilogrammes de fromage qu'il s'est engagé à importer chaque année en vertu de l'accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (l'« OMC »). Les importations effectuées aux termes de cet engagement minimal de 20,4 millions de kilogrammes de fromage bénéficient de tarifs douaniers peu élevés alors que les importations en sus de ce seuil prévu par l'engagement sont assujetties à des tarifs considérablement plus élevés. À l'heure actuelle, les tarifs applicables aux importations de fromage hors contingent correspondent à 245,5 % de la valeur facturée.

Exportations. En 1997, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont contesté la légalité du système canadien de gestion de l'offre des produits laitiers en vertu de l'Accord du GATT de 1994, alléguant que les exportations canadiennes de produits laitiers bénéficiaient de subventions. En mars 1999, le comité de l'OMC a statué en faveur des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande, jugeant que le système des exportations canadiennes de produits laitiers prévoit l'octroi de subventions en raison de l'intervention des gouvernements et de leurs organismes. Le Canada en a appelé de cette décision et, en octobre 1999, une commission d'appel de l'OMC a confirmé en grande partie la décision initiale. Jusqu'à la fin de février 2000, toutes les activités d'exportation de fromage devaient être soumises à la CCL à des fins d'examen. Avec la décision de l'OMC, la CCL n'est plus partie à l'émission de permis pour l'exportation du fromage qui dépasse l'engagement du Canada envers l'OMC en matière de subvention à l'exportation. Les gouvernements fédéral et provinciaux travaillent depuis avec les participants de l'industrie pour concevoir un système qui est compatible avec l'OMC, tout en tentant de protéger l'intégrité du système canadien de gestion planifiée de l'offre des produits laitiers et le Canada prétend avoir modifié son système de gestion des produits laitiers en conséquence. Le 1er mars 2001, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont déposé une demande formelle auprès de l'OMC pour obtenir la permission d'imposer au Canada des sanctions économiques annuelles de 35 millions de dollars américains pour chaque pays en guise de compensation pour les dommages réputés à leur industrie laitière causés par les exportations de produits laitiers canadiens. Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont officiellement demandé que l'OMC établisse un comité spécial pour examiner le problème de conformité en tenant compte du nouveau système du Canada. L'OMC a accepté cette demande et le comité a jusqu'en janvier 2002 pour décider si le nouveau système canadien est conforme aux règlements de l'OMC. Le gouvernement canadien a entrepris de défendre les intérêts de l'industrie laitière canadienne auprès de l'OMC.

Marché canadien

L'apport de l'industrie de la transformation laitière à l'économie canadienne est considérable puisqu'elle a généré des livraisons évaluées à plus de 9,8 milliards de dollars en 2000. Surpassé uniquement par le secteur de la transformation de la viande, le secteur de la transformation laitière représentait environ 14 % de la valeur estimative de toutes les ventes du secteur de la transformation des produits alimentaires en 2000. Le secteur de la transformation vit présentement une importante rationalisation alors que les usines s'efforcent d'obtenir les meilleures efficiences et d'obtenir les économies d'échelle nécessaires pour demeurer concurrentielles sur des marchés sans cesse plus ouverts à la mondialisation.

En 1999-2000, il y avait 20 576 fermes laitières au Canada. Cela représente une diminution de 985 fermes par rapport à l'année laitière précédente. Environ 81 % des fermes laitières du Canada sont situées dans les provinces du Québec et de l'Ontario. Les provinces de l'Ouest et les provinces de l'Atlantique comptent respectivement 14 % et 5% des fermes laitières.

Le tableau suivant indique les volumes de production de produits laitiers choisis fabriqués au Canada en 2000.

Volumes de production canadienne de produits laitiers choisis en 2000 (1)
(en milliers)

Cheddar	134 829 kg	Yogourt	149 851 kg
Fromages fins (2)	193 596 kg	Lait en poudre	75 386 kg
Cottage	22 723 kg	Lait concentré	102 450 kg
Beurre	76 852 kg	Lait nature	2 706 964 litres
Crème glacée et autres produits de crème glacée	497 599 litres	Crème	170 351 litres

(1) Source : Commission canadienne du lait.
(2) Tient compte de la mozzarella (114 594 kg).

3.1.2 L'industrie laitière américaine

Régime réglementaire

Aux États-Unis, la production des produits alimentaires est assujettie à une vaste réglementation fédérale, étatique et locale régissant la publicité, la qualité, l'emballage, l'étiquetage et la salubrité.

Toutes les usines de fabrication alimentaire sont assujetties à la réglementation et aux contrôles d'organismes comme la *Food and Drug Administration* (la « FDA ») et le *United States Department of Agriculture* (le « USDA »). De même, chaque État peut appliquer des règlements plus stricts pour régir la fabrication de produits alimentaires. Les organismes gouvernementaux étatiques et locaux collaborent avec le gouvernement fédéral pour assurer la salubrité des aliments produits sur leur territoire. Toute violation des règlements fédéraux, étatiques et locaux peut donner lieu à la saisie et à la confiscation de produits, à des ordonnances de cesser et de s'abstenir, à des injonctions et à des sanctions pécuniaires. Les organismes gouvernementaux étatiques et locaux assurent également le respect de la législation environnementale.

Approvisionnement en lait

Il existe deux catégories de lait aux États-Unis, soit le *Grade A* et le *Grade B.* Le lait de *Grade A* est produit selon des exigences sanitaires précises et les producteurs laitiers doivent détenir un permis d'expédition de *Grade A* Le lait de *Grade A* compte pour 98 % de l'approvisionnement en lait aux États-Unis et est utilisé sous forme liquide ainsi qu'à des fins de fabrication. Le lait de *Grade B*, pour sa part, représente 2 % de la production de lait aux États-Unis et est destiné exclusivement à la production du beurre, du fromage et de la poudre de lait écrémé.

Le tableau qui suit présente l'utilisation de la production de lait aux États-Unis en 2000.

Utilisation de la production de lait aux États-Unis en 2000 (1)

Utilisé comme lait nature et crème	33,1 %
Transformé en fromage	37,1 %
Transformé en beurre de la iterie	13,6 %
Transformé en produits laitiers surgelés	8,6 %
Transformé en lait évaporé et en lait condensé sucré	1,3 %
Utilisé sur les fermes où il est produit	0,8 %
Autres utilisations	5,5 %

(1) Source : USDA, *Dairy Products 2000 Annual Report*, publié en avril 2001.

Dans la plupart des cas, le prix du lait commercialisé aux États-Unis est fixé selon son utilisation. Les prix du lait sont fixés mensuellement selon des formules de prix des produits. Les données sur les prix utilisées dans les formules sont tirées de sondages menés par le *National Agriculture Statistics Service* du USDA. Le lait utilisé dans les produits liquides est placé dans la Catégorie I, la catégorie au prix le plus élevé. Le lait utilisé dans la fabrication de crème glacée, de yogourt et d'autres produits laitiers fait partie de la Catégorie II. Le lait utilisé dans la fabrication de fromage fait partie de la Catégorie III, et celui utilisé dans la fabrication de beurre et de lait en poudre, de la Catégorie IV.

Les prix de gros pour la majeure partie de la production de fromage des États-Unis sont établis selon les opérations quotidiennes effectuées comptant sur le fromage cheddar à la *Chicago Mercantile Exchange* (la « CME »). La dernière opération d'une journée fixe le cours pour la journée. En l'absence d'opérations, le cours est fonction des cours acheteur et vendeur. Les entreprises de transformation perçoivent habituellement une prime en sus du cours établi par la CME.

Une usine de transformation du lait n'est assujettie à aucune restriction quant à la quantité de lait qu'elle peut recevoir et elle est libre de négocier son approvisionnement en lait avec qui elle veut. Les entreprises de transformation indépendantes négocient habituellement avec les coopératives locales ou peuvent s'approvisionner en lait directement auprès de fermes individuelles. Les entreprises de transformation paient un prix qui reflète le prix du lait en vigueur pour le mois en cours, majoré de frais de manutention négociés.

Les programmes laitiers américains, par l'entremise de l'organisme fédéral dénommé *Commodity Credit Corporation* (la « CCC »), ont une incidence sur la production et la commercialisation du lait et des produits laitiers aux États-Unis puisque la CCC achète la production de beurre, de poudre de lait écrémé et de fromage aux prix-planchers suivants :

- beurre @ 0,8548 $ US la livre;
- bloc de fromage cheddar 40 livres @ 1,1314 $ US la livre;
- poudre de lait écrémé @ 0,9000 $ US la livre.

Ces produits sont vendus ou utilisés soit à l'échelle nationale, soit à l'échelle internationale dans le cadre de programmes gouvernementaux particuliers. Toutefois, la CCC n'aide pas directement les producteurs laitiers et n'établit pas d'objectif de rendement pour eux.

Commerce international (États-Unis)

Importations. La restriction des importations est un autre élément important du programme laitier des États-Unis. La plupart des quotas d'importation de fromage américains sont propres à un pays et à un produit donnés. Selon les dispositions de l'accord sur l'agriculture de l'OMC, les États-Unis se sont engagés à importer, à un taux tarifaire moins élevé, quelque 141 991 tonnes métriques de fromage en 2001. Les tarifs applicables au fromage en sus de ce quota sont prohibitifs.

Aucun permis n'est exigé pour les produits laitiers à base de lait de brebis, de chèvre et de bufflonne et ces produits ne sont pas assujettis à des droits de douane aux États-Unis. Cela s'applique aussi à quelques autres produits, y compris le fromage brie.

Exportations. Les États-Unis ne sont pas un exportateur important de produits laitiers. Les activités d'exportation de ce pays s'élevaient à 987,8 millions de dollars américains en 2000 et à 911,6 millions de dollars américains en 1999.

La plupart des activités d'exportation sont exercées dans le cadre du *Dairy Export Incentive Program*, qui attribue des volumes d'exportations subventionnées à certains pays, permettant ainsi aux exportateurs de demander de l'aide pour exporter des produits laitiers destinés à ces pays.

Marché américain

Le USDA établit qu'il y avait 395 usines de transformation de fromage aux États-Unis en 2000, qui ont produit 3,8 milliards de kilogrammes de fromage. Le cheddar représentait 34,3 % de cette quantité, soit 1,3 milliard de kilogrammes, et les fromages italiens, dans l'ensemble, représentaient 40,1 % de ce volume, soit 1,5 milliard de kilogrammes. La mozzarella comptait à elle seule pour 1,2 milliard de kilogrammes de la production fromagère, soit 79,6 % des fromages italiens et 31,9 % de tous les fromages produits en 2000.

3.1.3 Tendances futures

De l'avis de la Société, les efforts de consolidation entrepris il y a quelques années dans les industries laitières américaine et canadienne se poursuivront. Cet environnement concurrentiel en évolution obligera nécessairement les entreprises régionales de transformation à s'adapter, à vendre ou à fusionner avec d'autres participants de l'industrie. Les entreprises laitières bien capitalisées et orientées vers les regroupements devraient profiter de cette tendance pour effectuer des acquisitions stratégiques.

Malgré l'échec, en décembre 1999, de la Conférence de Seattle où la prochaine ronde des négociations de l'OMC relativement à l'agriculture devait avoir lieu, des représentants des divers gouvernements se sont réunis le 23 mars 2000 pour entamer des discussions devant mener à de nouveaux tarifs et à des diminutions des subventions pour les produits agricoles au cours des années à venir.

À la lumière de la décision de l'OMC sur les exportations canadiennes de produits laitiers en 1999, les gouvernements fédéral et provinciaux ont collaboré avec les participants de l'industrie à l'établissement

d'un système qu'ils estiment être compatible aux exigences de l'OMC. Après la demande présentée par les États-Unis et la Nouvelle-Zélande pour étudier le nouveau système canadien, l'OMC a constitué un comité qui doit décider avant janvier 2002 si le nouveau système du Canada est conforme à la réglementation de l'OMC. On ne peut se prononcer sur les résultats de ce processus pour le moment.

Tant que le système canadien de gestion planifiée de l'offre demeure inchangé, les entreprises canadiennes de transformation des produits laitiers ne connaîtront de croissance importante que par des acquisitions.

Aux États-Unis, aucun quota n'est imposé aux usines. Par conséquent, les sociétés de transformation de produits laitiers ne sont assujetties à aucune restriction au titre de l'approvisionnement en lait, de sorte que leur croissance est plutôt fonction de l'accueil que le marché réserve à leurs produits.

3.2 L'industrie des produits d'épicerie

Régime réglementaire

La réglementation du contenu, de la composition, de l'étiquetage, de l'emballage, de la commercialisation et de la distribution des produits alimentaires au Canada relève de la compétence partagée des gouvernements fédéral et provinciaux. L'industrie des produits d'épicerie est assujettie à des normes strictes en matière de qualité et d'emballage, notamment celles énoncées dans la *Loi sur les aliments et drogues* et la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*.

Marché du détail canadien

Au cours des dernières années, le marché du détail canadien a évolué en raison de l'importance croissante des canaux de distribution hors des supermarchés comme les magasins grande surface et les clubs-entrepôts. Cette tendance a entraîné une consolidation importante du canal des supermarchés où cinq chaînes nationales contrôlaient plus de 82 % des ventes au détail effectuées par ce canal en 2000.

Les ventes effectuées dans le secteur des petits gâteaux s'élèvent à quelque 525 millions de dollars par année au Canada. Ce secteur comprend notamment les petits gâteaux, les muffins, les barres granola, les barres de céréales et de fruits, les desserts frais ainsi que les carrés à la guimauve. Les petits gâteaux préemballés comptent pour 24,4 % de tous les produits de ce genre vendus au Canada. Environ 62,6 % et 26,5 % respectivement de toutes les ventes de produits de petits gâteaux préemballés au Canada sont effectuées au Québec et en Ontario.

RUBRIQUE 4 - DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La Société exploite ses activités à l'intérieur de deux secteurs, le secteur Produits laitiers (qui regroupe les divisions Lait et Fromage) et le secteur Produits d'épicerie. Par l'entremise de ces deux secteurs, la Société exploite 56 usines et compte plus de 7 800 salariés.

Le tableau suivant démontre l'importance relative des deux secteurs de la Société au cours de l'exercice 2001 de même que sur une base pro forma afin de mieux refléter l'incidence de l'acquisition de Dairyworld :

	Ventes par secteur			
	Exercice pro forma terminé le 31 mars 2001[(1)]		Exercice terminé le 31 mars 2001	
	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales
Secteur Produits laitiers				
Division Fromage	2 209 042	67,1	1 772 125	82,0
Division Lait	831 014	25,3	137 884	6,4
	3 040 056	92,4	1 910 009	88,4
Secteur Produits d'épicerie	251 662	7,6	251 662	11,6
Total	3 291 718	100,0	2 161 671	100,0

(1) Compte tenu de l'incidence des ventes réalisées du 5 février au 31 mars 2001 par les entreprises acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld sur une base annualisée.

Secteur Produits laitiers – Division Fromage

La division Fromage de Saputo fabrique et commercialise la mozzarella, le cheddar et d'autres fromages fins, le beurre et des sous-produits à valeur ajoutée, tels le lactose et les protéines de lactosérum. Au Canada, Saputo distribue aussi des fromages fins importés aux comptoirs déli spécialisés et un vaste éventail d'autres produits non-laitiers qui complètent ses activités de distribution de fromage auprès des restaurants, plus particulièrement des pizzerias. Au cours de l'exercice 2001, la division Fromage représentait environ 67,1 % des ventes totales de la Société (compte tenu de l'incidence des ventes réalisées entre le 5 février et le 31 mars 2001 par les entreprises acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld, sur une base annualisée) et 72,7 % des ventes du secteur Produits laitiers. Des ventes totales de la Société pour la division Fromage au cours de l'exercice 2001, environ 37,6 % ont été réalisées au Canada[2] et 62,4 % aux États-Unis. Au sein de la division Fromage, la Société exploite 22 usines au Canada et 15 aux États-Unis. Au 1er juin 2001, la Société comptait 3 751 salariés à temps plein et 239 salariés à temps partiel dans sa division Fromage.

Saputo s'est établie comme chef de file dans la production de fromage au Canada, fabriquant environ 35 % de la production canadienne de fromage, compte tenu de l'acquisition de Dairyworld, et elle se classe également parmi les principaux producteurs de fromage naturel aux États-Unis. Grâce à sa division Fromage, Saputo dessert, grâce à des distributeurs indépendants non-exclusifs et à des agents de vente et par son propre réseau de distribution, trois segments de marché : la restauration, le détail et l'industriel. Avec l'acquisition de Dairyworld, le segment de la restauration compte pour 36,1 % des ventes de la division Fromage, le segment du détail pour 37,9 % et le segment industriel pour 26,0 %.

[2] Comprend les ventes internationales réalisées à partir du Canada.

Secteur Produits laitiers – Division Lait

Depuis l'acquisition de Dairyworld, la Société produit, commercialise et distribue aussi du lait nature, des produits à base de crème, de la crème sûre, du fromage cottage, du yogourt, des jus et d'autres boissons qu'elle vend principalement au segment du marché du détail par l'entreprise de son RLDM exploité par des distributeurs appartenant à la Société et des distributeurs indépendants, de même que par l'entremise d'un important réseau de livraison à domicile. La division Lait représente 25,3 % des ventes totales pro forma de la Société. Au sein de cette division, la Société exploite 14 usines, toutes situées au Canada. Au 1er juin 2001, la Société comptait 1 775 salariés à temps plein et 185 salariés à temps partiel au sein de la division Lait.

Secteur Produits d'épicerie

La Société fabrique, commercialise et distribue des petits gâteaux, des biscuits, des biscottes et des soupes au Canada. La vente de ces produits se fait presque exclusivement dans le marché du détail canadien par l'entremise d'un RLDM et de distributeurs indépendants non-exclusifs. Saputo est le plus grand fabricant de petits gâteaux et de biscottes, de même que l'un des plus importants fabricants de biscuits au Canada. La Société exploite dans ce secteur quatre usines dans la province de Québec et une dans la province de l'Ontario, et elle comptait, au 1er juin 2001, 1 779 employés à temps plein et 125 employés à temps partiel.

Profil global

L'acquisition de Dairyworld a changé le profil global de la Société en augmentant le niveau des ventes au Canada et dans les différents segments du marché. Le tableau qui suit présente la ventilation des ventes totales de la Société par région et par segment de marché pour les deux derniers exercices ainsi que sur une base pro forma afin de mieux refléter l'impact de l'acquisition de Dairyworld sur la ventilation des ventes de la Société :

Ventes totales de la Société – Ventilation géographique

	Exercice pro forma terminé le 31 mars 2001(1)		Exercice terminé le 31 mars 2001		Exercice terminé le 31 mars 2000	
	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales
États-Unis	1 106 039	33,6	1 106 039	51,2	1 186 136	63,7
Canada(2)	2 185 679	66,4	1 055 632	48,8	674 742	36,3
Total	3 291 718	100,0	2 161 671	100,0	1 860 878	100,0

(1) Compte tenu de l'incidence des ventes réalisées du 5 février au 31 mars 2001 par les entreprises acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld sur une base annualisée.

(2) Comprend les ventes internationales réalisées à partir du Canada.

Ventes totales de la Société – Segments de marché

	Exercice pro forma terminé le 31 mars 2001[1]		Exercice terminé le 31 mars 2001		Exercice terminé le 31 mars 2000[2]	
	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales
Secteur Produits laitiers						
Division Fromage						
Restauration	796 956	24,2	694 206	32,1	759 821	40,8
Détail	838 035	25,5	568 966	26,3	452 798	24,3
Industriel	574 051	17,4	508 953	23,6	501 983	27,0
Sous-total	2 209 042	67,1	1 772 125	82,0	1 714 602	92,1
Division Lait [3]	831 014	25,3	137 884	6,4	—	—
Secteur Produits d'épicerie[3]	251 662	7,6	251 662	11,6	146 276	7,9
Total	3 291 718	100,0	2 161 671	100,0	1 860 878	100,0

(1) Compte tenu de l'incidence des ventes réalisées du 5 février au 31 mars 2001 par les entreprises acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld, sur une base annualisée.
(2) Les ventes de lait nature d'un montant nominal sont incluses dans les ventes de la division Fromage pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.
(3) Les produits de la division Lait et les produits d'épicerie sont surtout vendus dans le segment du marché du détail.

Puisque les secteurs de la Société sont complètement différents, la description des activités de cette dernière sera divisée en deux sections, (i) le secteur Produits laitiers, qui comprend la division Fromage et la division Lait, et (ii) le secteur Produits d'épicerie.

4.1 Secteur Produits laitiers

Le tableau qui suit fait état, pour le secteur Produits laitiers, de la ventilation des ventes de Saputo par catégorie de produits pour les deux derniers exercices ainsi que sur une base pro forma afin de mieux refléter l'incidence de l'acquisition de Dairyworld.

Secteur Produits laitiers – Ventes – Catégorie de produits

	Exercice pro forma terminé le 31 mars 2001[1]		Exercice terminé le 31 mars 2001		Exercice terminé le 31 mars 2000[2]	
	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales
Fromage	1 922 886	63,3	1 568 058	82,1	1 536 070	89,6
Lait nature, crème, fromage cottage, yogourt, mélanges laitiers, jus et friandises glacées	831 014	27,3	137 884	7,2	—	—
Sous-produits, lait condensé sucré, lait évaporé et en poudre, beurre et produits non-laitiers	286 156	9,4	204 067	10,7	178 532	10,4
Total	3 040 056	100,0	1 910 009	100,0	1 714 602	100,0

(1) Compte tenu de l'incidence des ventes réalisées du 5 février au 31 mars 2001 par les entreprises acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld, sur une base annualisée.

(2) Les ventes de lait nature d'un montant nominal sont incluses dans les ventes de la division Fromage pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

4.1.1 Produits

4.1.1.1 Division Fromage

Au Canada, Saputo produit et commercialise un large éventail de fromages de qualité à l'échelle nationale, notamment la mozzarella et le cheddar, des fromages fins comme le ricotta, le provolone, le parmesan et le feta, des fromages européens comme le havarti, le brie et le camembert et d'autres fromages à pâte ferme comme le brick, le colby, le farmer, le munster et le monterey jack, de même que des fromages fondus. Les produits fromagers de Saputo sont vendus sous différentes marques de commerce comme *Saputo, Stella, Bari, Caron, Cayer, Armstrong, Dari-Fresh* et *Faith Farms*. Saputo vend aussi des produits fromagers sous des marques privées et elle produit du beurre, du lait en poudre et du lait évaporé de même qu'un certain nombre de sous-produits tirés de sa production fromagère, notamment le lactose et la protéine de lactosérum. Le réseau de distribution de la Société distribue des fromages fins importés aux comptoirs de spécialités déli et une grande sélection de produits non laitiers fabriqués par des tiers qui complètent ses activités de distribution de fromage aux pizzerias de l'industrie de la restauration.

Aux États-Unis, Saputo produit une vaste gamme de fromages mozzarella, de fromages fins et de simili-fromages qui sont vendus sous diverses marques de commerce comme *Stella, Frigo, Cheese Heads, Dragone* et *Lorraine*, de même que sous des marques privées. Elle produit aussi du lait condensé sucré ainsi que des concentrés de protéines de lactosérum et des mélanges d'ingrédients qui sont tirés de sa production de fromage.

4.1.1.2 Division Lait

Avec l'acquisition de Dairyworld, Saputo est devenue l'un des trois plus importants transformateurs de lait frais au Canada, détenant approximativement 20 % du marché canadien. Le lait nature est vendu sous la marque *Dairyland* dans l'Ouest canadien, sous la marque *Baxter* dans l'Est du Canada et sous la marque *Regal* au Québec (par l'entremise de sa participation dans Crémerie des Trois-Rivières). Saputo produit et commercialise aussi de la crème, de la crème sûre et du fromage cottage sous les marques *Dairyland* et *Baxter* et du lait traité spécialement sous les marques de commerce *Pure'n Fresh Microfiltered Milk, Pure'n Fresh Calcium Extra, Milk 2 Go, Acidophilus Bifidus Milk* et *Lactaid*. En plus de sa gamme de produits laitiers, Saputo produit et distribue aussi d'autres produits réfrigérés, notamment sa propre marque de jus ainsi que d'autres produits sous licence de tiers.

4.1.2 Production

Sources d'approvisionnement en lait

En raison de la nature réglementée de l'industrie laitière canadienne, Saputo s'approvisionne en lait au Canada auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec, des *Dairy Farmers of Ontario*, des *Manitoba Milk Producers*, et d'Agrifoods dans les trois provinces de l'Ouest canadien. Dans les Maritimes, le lait est acheté de l'Office de commercialisation du lait au Nouveau-Brunswick et de fermiers sous contrats en Nouvelle-Écosse. Aux États-Unis, Saputo s'approvisionne en lait principalement auprès de coopératives en vertu de contrats.

Installations

Dans le secteur Produits laitiers, la Société exploite au total 51 usines, soit 36 au Canada et 15 aux États-Unis. Toutes les usines exploitées aux États-Unis relèvent de la division Fromage tandis qu'au Canada, 22 usines relèvent de cette division et 14 de la division Lait. Au Canada, la Société est propriétaire de toutes ses usines, exception faite des installations situées à Edmonton, en Alberta, et à Annacis Island, en Colombie-Britannique. La Société a conclu une entente visant l'acquisition, avant le 15 juillet 2001, des installations d'Edmonton, qui sont actuellement louées. Mise à part l'usine située à Rolling Meadows Drive, à Fond du Lac, au Wisconsin, la Société est propriétaire de toutes ses installations aux États-Unis.

Canada. La Société exploite 20 usines dans l'Ouest du Canada, dont 11 relèvent de la division Fromage et neuf de la division Lait. Ces installations ont, au total, la capacité de transformer chaque semaine environ 36 millions de litres de lait en fromage, en lait nature et en d'autres produits laitiers connexes et la capacité de produire du fromage fondu.

En Ontario, la Société exploite six installations qui ont, au total, la capacité de transformer chaque semaine environ 9,5 millions de litres de lait en fromage ou en lait nature. Cinq de ces installations relèvent de la division Fromage tandis que l'autre relève de la division Lait.

Des 10 installations de la Société au Québec et dans l'Est du Canada, six relèvent de la division Fromage et les quatre autres relèvent de la division Lait. La Société peut, au total, transformer chaque semaine environ 16 millions de litres de lait en fromage, en lait nature et en d'autres produits laitiers connexes, et elle peut aussi produire du lactosérum liquide dans ces installations.

États-Unis. Dans le Nord-Est américain, la Société exploite deux usines qui ont, au total, la capacité de transformer chaque semaine environ 5,2 millions de litres de lait en fromage. La Société exploite aussi 11 installations dans le Midwest, qui ont, au total, la capacité de transformer chaque semaine environ 33,5 millions de litres de lait en fromage et en produits laitiers connexes et de produire 630 000 livres de lait

en poudre en conserve. Enfin, la Société exploite deux installations dans l'Ouest des États-Unis qui ont ensemble la capacité de transformer chaque semaine environ 9,6 millions de litres de lait en fromage. L'ensemble des installations américaines relève de la division Fromage.

Dépenses en immobilisations nettes

La direction croit que la Société a suffisamment de capacité de fabrication laitière pour répondre à la demande actuelle et à court terme pour ses produits. Saputo a l'intention de continuer d'agrandir et de moderniser ses usines; les investissements seront axés sur l'équipement et les procédés conçus pour accroître la production par litre de lait. Plus précisément, au cours des cinq derniers exercices, Saputo a engagé des dépenses en immobilisations nettes de 179,7 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2001, la Société a consacré 9,8 millions de dollars à ses activités laitières canadiennes et 30,9 millions de dollars à ses activités aux États-Unis. Au cours des cinq derniers exercices, les anciens propriétaires ont engagé des dépenses en immobilisations nettes de 144,3 millions de dollars pour les activités de Dairyworld. Au cours de l'exercice 2002, Saputo entend engager des dépenses en immobilisations nettes d'environ 26,3 millions de dollars pour ses activités laitières canadiennes et 21,3 millions de dollars pour ses activités laitières aux États-Unis afin de rehausser l'efficacité de ses usines. Les montants susmentionnés ne tiennent pas compte des dépenses supplémentaires qui peuvent s'avérer nécessaires après l'établissement des plans d'intégration relatifs aux activités récemment acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld.

Environnement

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et divers règlements émanant des gouvernements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux et ayant trait à la protection de l'environnement. La Société est tenue d'engager des dépenses et de surveiller continuellement ses activités afin de se conformer à ces lois et règlements. La Société est d'avis que ses activités respectent, à tous égards importants, les lois et règlements environnementaux actuellement applicables, sauf pour ce qui suit. La Société entend se conformer à l'ensemble des lois et règlements environnementaux applicables.

Le 21 février 2001, les autorités municipales ont transmis à l'usine de Produits d'épicerie située à Montréal un avis enjoignant la Société à compléter sa demande de permis d'évacuation d'eaux usées avant le 1er juillet 2001. La Société prévoit être en mesure de compléter sa demande dans le délai imparti et n'anticipe pas de problèmes à obtenir le permis.

Aucune des usines de Produits d'épicerie situées à Saint-Lambert, à Sainte-Marie et à Sainte-Martine ne détient les certificats d'autorisation environnementaux requis pour exploiter ses activités. La Société s'emploie actuellement à dresser un plan d'action à l'égard de ces usines et elle prévoit déposer toutes les demandes visant l'obtention de ces permis et autorisations au cours du présent exercice, et elle n'anticipe pas de problèmes à les obtenir.

L'usine de Saint-Raymond ne détient pas le certificat d'autorisation requis pour les activités qu'elle exerce actuellement. La Société a déposé auprès de l'autorité compétente une demande visant l'obtention d'un certificat d'autorisation et n'anticipe pas de problèmes à l'obtenir.

Certaines des installations de Dairyworld récemment acquises comportent des problèmes mineurs de contamination. À l'usine laitière de Calgary, la Société procède, avec l'approbation des autorités provinciales, à des travaux correctifs à l'égard des eaux souterraines contaminées au pétrole. Aux installations de Harrowsmith, de Bashaw et de Yorkton, on a repéré de petites zones de sol ou d'eau souterraine légèrement contaminées au pétrole et la Société étudie les alternatives qui s'offrent à elle et entend prendre les mesures appropriées à cet égard.

Les effluents de l'installation de Winkler dérogent au règlement d'utilisation des égouts de la ville de Winkler actuellement en vigueur. La Société paie des amendes à la ville afin de permettre à son usine de déverser des effluents excédentaires dans le système de traitement des eaux usées de la ville. En mai 2001, la ville a prévenu la Société qu'elle n'accepterait plus d'effluents excédentaires de l'usine. La Société négocie actuellement avec la ville pour résoudre ce problème et a proposé de financer une partie des coûts (coût des investissements et coût d'exploitation) requis par la ville pour mettre à niveau son système de traitement.

Certains puits de contrôle de la qualité des eaux souterraines des installations d'Almena et de Lena ont indiqué des niveaux de chlorure excédant la concentration autorisée, attribuables aux pratiques passées. La Société continue de surveiller le problème des eaux souterraines afin d'évaluer le processus naturel d'atténuation.

L'usine de Tulare a dépassé les limites de son permis de rejet d'effluent émis par la ville de Tulare et est considérée en violation du règlement municipal sur le rejet des eaux usées. Au cours de l'exercice 2002, la Société mettra en oeuvre des initiatives de réduction à la source afin d'améliorer la qualité des eaux usées.

Un des six puits de contrôle de la qualité des eaux souterraines des installations de l'usine de Kent indique des niveaux de chlorure au-dessus du niveau permis par l'État de l'Illinois. La Société a fermé cette usine le 1er avril 1999 et elle discute avec les autorités des mesures à prendre afin de fermer les puits de contrôle de façon permanente.

Le 20 octobre 1999, l'usine de Peru a reçu un avis d'infraction relativement à la qualité des rejets de ses eaux usées. La Société a répondu aux autorités et a depuis mis en oeuvre différentes mesures, notamment la réduction à la source, afin d'améliorer la qualité de ses eaux usées. L'évaluation d'un équipement de traitement différent a été parachevée et l'installation d'un système de prétraitement sera effectuée au cours du prochain exercice.

Au cours de l'exercice 2001, la Société a engagé environ 3 millions de dollars afin de respecter les lois et règlements en vigueur en matière d'environnement et afin d'améliorer l'efficacité des usines et de réduire les rejets d'eaux usées, pour remplacer ou enlever des réservoirs de stockage souterrains, et pour améliorer les systèmes de traitement des eaux usées d'un certain nombre de ses installations au Canada et aux États-Unis. La direction évalue que la Société consacrera au total 5 millions de dollars pour des dépenses semblables au cours de l'exercice 2002.

La direction est d'avis que la conformité aux exigences actuellement applicables en matière de protection de l'environnement n'aura pas d'incidences importantes sur les bénéfices ou la position concurrentielle de la Société au cours de l'exercice 2002. Par ailleurs, de nouvelles dispositions législatives en matière d'environnement pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société et pourraient faire en sorte qu'elle doive engager des dépenses supplémentaires considérables pour assurer sa conformité ou le maintien de celle-ci.

4.1.3 Marchés

Ventilation géographique

La Société vend ses produits au Canada et aux États-Unis. Le tableau qui suit présente, pour le secteur Produits laitiers, la ventilation géographique des ventes au cours des deux derniers exercices et sur une base pro forma pour mieux refléter l'incidence de l'acquisition de Dairyworld.

Secteur Produits laitiers – Ventes – Ventilation géographique

	Exercice pro forma terminé le 31 mars 2001[1]		Exercice terminé le 31 mars 2001		Exercice terminé le 31 mars 2000	
	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales
États-Unis	1 106 039	36,4	1 106 039	57,9	1 186 136	69,2
Canada[2]	1 934 017	63,6	803 970	42,1	528 466	30,8
Total	3 040 056	100,0	1 910 009	100,0	1 714 602	100,0

(1) Compte tenu de l'incidence des ventes réalisées du 5février au 31 mars 2001 par les entreprises acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld, sur une base annualisée.
(2) Comprend les ventes internationales réalisées à partir du Canada.

Canada. Saputo est le premier producteur de fromage au Canada avec une part d'environ 35 % de la production canadienne de fromage. Saputo vend ses produits aux segments de marché de la restauration, du détail et de l'industriel. Au Canada, la Société distribue aussi des fromages fins importés à des comptoirs de spécialités déli et elle approvisionne des pizzerias indépendantes en divers produits alimentaires et autres produits fabriqués par des tiers dont la vente a pour but de compléter ses activités de vente de fromage auprès de ces clients. Depuis l'acquisition de Dairyworld, la Société est devenue l'un des trois plus importants transformateurs de lait frais au Canada avec une part estimative du marché canadien de 20 %. Saputo vend aussi, dans le cadre de ses activités canadiennes, du fromage, du lactose et de la protéine de lactosérum à une vaste gamme de clients en Europe, en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique.

États-Unis. La Société est active dans l'industrie américaine du fromage naturel, où elle vend des produits sous ses propres marques et sous des marques privées à des clients de détail, de la restauration et du segment industriel.

Clientèle

La division Fromage de la Société dessert trois segments de marché : la restauration, le détail et l'industriel. Grâce à la division Lait, la Société est active au Canada et elle vend ses produits surtout au marché du détail.

Le tableau qui suit présente, pour le secteur Produits laitiers, la ventilation des ventes par segment de marché au cours des deux derniers exercices et sur une base pro forma pour mieux refléter l'incidence de l'acquisition de Dairyworld.

Secteur Produits laitiers – Ventes – Segments de marché

	Exercice pro forma terminé le 31 mars 2001 (1)		Exercice terminé le 31 mars 2001		Exercice terminé le 31 mars 2000 (2)	
	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales	Ventes (en milliers de dollars)	Pourcentage des ventes totales
Division Fromage						
Restauration	796 956	26,2	694 206	36,3	759 821	44,3
Détail	838 035	27,6	568 966	29,8	452 798	26,4
Industriel	574 051	18,9	508 953	26,7	501 983	29,3
Sous-total	2 209 042	72,7	1 772 125	92,8	1 714 602	100,0
Division Lait (3)	831 014	27,3	137 884	7,2	—	—
Total	3 040 056	100,0	1 910 009	100,0	1 714 602	100,0

(1) Compte tenu de l'incidence des ventes réalisées du 5 février au 31 mars 2001 par les entreprises acquises dans le cadre de l'acquisition de Dairyworld, sur une base annualisée.
(2) Les ventes de lait nature d'un montant nominal sont incluses dans les ventes de la division Fromage pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.
(3) Les produits du lait nature sont surtout vendus au secteur du détail.

Division Fromage

Restauration. Les principaux clients du secteur de la restauration sont les distributeurs, les restaurants (chaînes de restauration constituées en sociétés, franchisés et restaurants individuels) ainsi que les hôtels. Saputo offre à ses clients de ce secteur des produits laitiers sous ses propres marques et sous des marques privées. Saputo fournit également aux pizzerias indépendantes au Canada, d'autres produits fabriqués par des tiers par la voie de son propre réseau de distribution. Avec l'acquisition de Dairyworld, Saputo produit aussi des mélanges laitiers pour les chaînes de restauration à service rapide et elle possède une importante part du marché du volume traité dans cette catégorie au Canada. Aucun client du secteur de la restauration n'a représenté à lui seul plus de 5 % des ventes totales consolidées au cours de chacun des exercices 2001 et 2000.

Détail. Saputo vend des produits sous ses propres marques et sous des marques privées à ses clients de détail, qui comprennent des chaînes de supermarchés, des détaillants indépendants, des clubs-entrepôts et des boutiques de fromages fins. Au cours de l'exercice 2001, environ 80 % des ventes au détail de Saputo ont été générées par ses propres marques, le solde étant constitué de produits sous des marques privées. Les produits d'épicerie au détail de Saputo sont vendus au rayon des produits laitiers et au comptoir de charcuterie des épiceries. Au Canada, Saputo offre aussi des fromages européens et des fromages importés à ses clients du marché du détail. L'acquisition de Fromages Caron Inc. en 1996, de Groupe Cayer – JCB Inc. en février 2000 et de Dairyworld en 2001 a fortifié la présence de la Société dans ce segment du marché. Aucun client de ce segment n'a représenté à lui seul plus de 5 % des ventes totales consolidées au cours de chacun des exercices 2001 et 2000.

Industriel. Les clients du segment industriel comprennent des transformateurs qui utilisent les produits de la Société comme ingrédients dans la préparation d'autres produits alimentaires. La Société

fournit du fromage à la majorité des fabricants de pizzas surgelées au Canada ainsi qu'à des transformateurs de mets surgelés et elle approvisionne plusieurs gros producteurs de produits alimentaires aux États-Unis. En accord avec la tendance à l'accroissement de la substitution de repas-maison, Saputo poursuit la recherche d'occasions dans ce segment du marché. À cette fin, les experts techniques de Saputo collaborent avec les clients pour mettre au point de nouveaux produits adaptés à leurs besoins. Aucun client de ce segment n'a représenté à lui seul plus de 5 % des ventes totales consolidées au cours de chacun des exercices 2001 et 2000.

Division Lait

Les produits de lait nature de Saputo sont surtout vendus au segment du marché du détail. Grâce à l'acquisition de Dairyworld, Saputo a hérité de liens solides avec la majorité des importants détaillants en épicerie nationaux et régionaux au Canada pour sa division Lait. Le segment du marché du détail canadien est composé principalement du canal des épiceries, qui compte pour environ 75 % du lait nature et des produits connexes vendus aux consommateurs. Les 10 plus importants clients de la division Lait comptent pour environ 62 % des ventes de cette division.

4.1.4 Distribution

4.1.4.1 Division Fromage

Les ventes sont réalisées au Canada par des expéditions directes à certains clients d'importance du secteur de la restauration, du détail et de l'industriel de même qu'à des tiers distributeurs régionaux et nationaux. Saputo a également développé un réseau de distribution à l'échelle nationale pour ses activités de production de fromage visant à desservir une clientèle constituée de pizzerias indépendantes et de clients de détail de produits déli. Ce réseau comprend 15 centres de distribution situés partout au Canada. Saputo est d'avis que son réseau de distribution est l'élément clé qui lui a permis de pénétrer ces marchés car son service personnalisé hebdomadaire lui confère un avantage par rapport aux fabriquants de fromage qui lui font concurrence.

Aux États-Unis, les ventes sont réalisées au moyen d'expéditions directes à des clients d'envergure du secteur de la restauration, du détail et de l'industriel de même qu'à des tiers distributeurs nationaux et régionaux.

4.1.4.2 Division Lait

En ce qui a trait à ses activités relatives au lait nature, Saputo a hérité, grâce à l'acquisition de Dairyworld, d'un RLDM complet dans toutes les provinces canadiennes à l'exception du Québec et de Terre-Neuve. Ce réseau regroupe d'importants détaillants, des magasins à très grande surface, des chaînes de dépanneurs, des organisations de restauration et des détaillants individuels. Saputo exploite aussi l'un des plus importants réseaux de livraison à domicile de lait et d'autres produits alimentaires au Canada, avec plus de 60 000 clients.

Le réseau de distribution canadien de la Société de la division Lait est composé de 545 routes de distribution et 14 entrepôts.

4.1.5 Concurrence

4.1.5.1 Division Fromage

Canada. Dans la division Fromage au Canada, la Société livre surtout concurrence à Agropur coopérative agro-alimentaire (*Agropur*), à Parmalat Canada Inc. (*Parmalat*), à Kraft General Foods Canada Inc. (par la voie du volume de production d'Agropur) et à National Cheese Co. Ltd. Saputo occupe le premier rang au Canada en tant que producteur de fromage, avec une part du marché de la production du fromage au pays d'environ 35 %, compte tenu de l'acquisition de Dairyworld.

États-Unis. Aux États-Unis, la Société livre concurrence à l'échelle nationale à des compétiteurs nationaux et régionaux, dont Belgioioso Cheese Inc., Con Agra Dairy Foods (anciennement Beatrice), Dairy Farmers of America, Kraft Foods, Inc., Lactalis USA, Inc. (Sorrento), Land O'Lakes, Inc. et LePrino Foods Company.

4.1.5.2 Division Lait

Saputo détient une part d'environ 20 % du marché canadien pour le lait nature, ce qui lui permet de compter parmi les trois plus importants transformateurs de lait frais qui détiennent chacun des parts semblables du marché. La Société doit faire face à une vive concurrence dans la plupart des catégories de produits, la concurrence variant énormément selon la région. Agropur et Parmalat comptent parmi les plus importants concurrents de la Société. Au nombre des autres concurrents, on compte des coopératives en Colombie-Britannique et dans les Maritimes.

4.1.6 Relations de travail

Au 1er juin 2001, le secteur Produits laitiers de la Société comptait 3 752 salariés à temps plein et 378 salariés à temps partiel au Canada et 1 774 salariés à temps plein et 46 salariés à temps partiel aux États-Unis.

Avant l'acquisition de Dairyworld, aucune usine et aucun centre de distribution de la Société au Canada n'était syndiqué, mise à part l'usine de Trois-Rivières. Depuis l'acquisition de Dairyworld, environ 35 % des employés du secteur Produits laitiers au Canada sont syndiqués. Aux États-Unis, environ 36 % des employés du secteur Produits laitiers sont syndiqués.

À l'heure actuelle, la Société ne s'attend pas à ce que le renouvellement des conventions collectives qui expirent au cours de l'exercice 2002 provoque des conflits de travail. Toutes les conventions expirées au cours de l'exercice 2001 ont été renouvelées selon des conditions satisfaisantes ou continuent de s'appliquer pendant les négociations en cours, à l'issue desquelles elles devraient être renouvelées à des conditions satisfaisantes. La Société jouit de bonnes relations de travail tant au Canada qu'aux États-Unis. La fidélité et le dévouement de ses employés constituent des éléments importants du rendement de la Société, ce qui, de l'avis de la direction, est le résultat direct de la culture familiale qui s'est répandue dans toute la Société.

4.2 Secteur Produits d'épicerie

La Société exerce des activités dans ce secteur depuis l'acquisition de Culinar, qui a été réalisée le 15 septembre 1999. Le texte qui suit fournit une vue d'ensemble des produits, des installations de production, des marchés, de la concurrence et des relations de travail pour le secteur Produits d'épicerie.

4.2.1 Produits

La Société fabrique et commercialise quatre catégories de produits, soit les petits gâteaux, les biscuits, les biscottes et les soupes. Ces produits sont vendus presqu'exclusivement dans le marché du détail au Canada. Au sein de ce secteur, la Société fabrique des petits gâteaux, des barres muffin et des tartelettes. Saputo occupe une place prédominante dans le marché des petits gâteaux au Canada et ses produits sont vendus sous les marques ombrelles *Vachon* et *Hostess*, qui soutiennent des marques de commerce reconnues comme *Ah Caramel!*, *Hop & Go*, *Jos Louis*, *May West*, *Passion Flakie* et d'autres marques. La Société fabrique aussi différents biscuits qui sont vendus sous la marque commune *Viau-McCormick*, qui soutient des marques de commerce reconnues comme *Normandie*, *Viva Puffs*, *Wagon Wheels*, *Whippet*, *Imagine* et d'autres marques; en outre, elle fabrique des biscottes, des bâtonnets de pain, des croûtons, des toasts Melba, des pains collation et des pains grillés qui sont vendus sous des marques de commerce reconnues comme *Grissol* et *P'tite fringale* ainsi qu'une gamme de soupes et de bouillons qui sont vendus sous la marque *Loney's*.

4.2.2 Fabrication

Installations

Saputo exploite au Québec quatre installations de fabrication à l'intérieur du secteur Produits d'épicerie. À l'exception d'une installation louée en Ontario, toutes les installations appartiennent à la Société. La capacité hebdomadaire totale combinée de production de ces installations s'élève à 1 951 000 kilogrammes.

Dépenses en immobilisations nettes

Au cours des exercices 2001 et 2000, la Société a engagé des dépenses en immobilisations de 2,2 millions de dollars et de 3,1 millions de dollars respectivement. Au cours des quatre exercices précédant l'acquisition, les propriétaires précédents ont engagé des dépenses en immobilisations nettes s'élevant au total à environ 43,8 millions de dollars à l'égard d'installations existantes. Au cours de l'exercice 2002, la Société prévoit engager des dépenses en immobilisations nettes d'environ 4,3 millions de dollars afin d'augmenter l'efficacité du secteur Produits d'épicerie.

Environnement

Pour en savoir plus sur les questions environnementales relatives au secteur Produits d'épicerie, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Secteur Produits laitiers – Production – Environnement ».

4.2.3 Marchés et distribution

La Société est le plus grand fabricant de petits gâteaux et de biscottes de même que l'un des plus importants fabricants de biscuits au Canada. Saputo vend ses produits presqu'exclusivement dans le marché du détail au Canada. Une partie importante des produits de la Société est vendue par le réseau des supermarchés. Au cours de l'exercice 2001, 95,2 % des ventes de la Société pour ce secteur ont été générées par ses propres marques alors que le reste provenait des marques privées et du segment industriel. Les produits de la Société sont distribués principalement par la voie de son RLDM épicier.

4.2.4 Concurrence

Dans la catégorie des petits gâteaux, la Société fait concurrence à des fabricants régionaux dont les parts de marché sont beaucoup plus petites que celle de Saputo. Dans la province de Québec, les principaux concurrents de la Société sont Pâtisserie Chevalier Inc. et Pâtisserie Jean-Claude Fortin Inc. En Ontario et dans l'Ouest canadien, ses principaux concurrents sont respectivement Oakrun Farm Bakery Ltd. et McSweeney's Plus Distribution Ltd.

4.2.5 Relations de travail

Au 1er juin 2001, le secteur Produits d'épicerie comptait 1 779 salariés à temps plein et 125 salariés à temps partiel, dont environ 75 % étaient syndiqués. Aucune des conventions collectives relatives aux employés de ce secteur ne vient à échéance au cours de l'exercice 2002.

RUBRIQUE 5 - INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES CHOISIES

5.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES CHOISIES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES

	Exercices terminés les 31 mars				
	2001 [1]	2000	1999	1998 [2]	1997 [3]
	(vérifié) (en milliers de dollars, sauf les données par action)				
Données tirées des états des résultats					
Revenus	2 161 671	1 860 878	1 915 637	817 255	450 512
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	1 890 697	1 623 933	1 724 550	721 828	378 845
BAIIA [4]	270 974	236 945	191 087	95 427	71 667
Marge BAIIA	12,5 %	12,7 %	10,0 %	11,7 %	15,9 %
Amortissement des immobilisations	51 763	37 785	27 051	13 068	7 383
Bénéfice d'exploitation	219 211	199 160	164 036	82 359	64 284
Intérêts de la dette à long terme	40 703	34 184	28 589	8 435	--
Autres intérêts, nets des revenus d'intérêt	(1 184)	3 397	5 307	491	231
Bénéfice, compte non tenu des impôts sur les bénéfices et de l'amortissement de l'achalandage	179 692	161 579	130 140	73 433	64 053
Impôts sur les bénéfices	55 607	51 386	43 170	25 053	22 642
Bénéfice avant l'amortissement de l'achalandage	124 085	110 193	86 970	48 380	41 411
Amortissement de l'achalandage	13 844	10 125	7 877	2 635	413
Bénéfice net	110 241	100 068	79 093	45 745	40 998
Marge nette	5,1 %	5,4 %	4,1 %	5,6 %	9,1 %
Bénéfice par action [5]	2,15	2,00	1,63	1,23	1,37
Bénéfice dilué par action [6]	2,14	1,99	1,62	1,22	
Données tirées des bilans					
Total de l'actif	2 012 979	1 411 002	1 072 049	896 662	175 767
Dette à long terme (moins la tranche à court terme)	700 821	461 353	328 639	330 271	--
Dividendes par action [7]	0,36	0,24	0,24	0,05 [8]	
Capitaux propres	747 901	628 894	449 993	369 893	114 190
Données tirées des états des flux de trésorerie					
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation [9]	190 090	176 047	128 334	63 972	49 114
Montant net des ajouts aux immobilisations	42 934	53 115	62 624	22 107	4 242

(1) Comprend les résultats de Dairyworld du 5 février 2001 au 31 mars 2001.
(2) Comprend les résultats de Stella du 6 décembre 1997 au 31 mars 1998.
(3) Sont exclus certains montants pour les périodes antérieures au premier appel public à l'épargne de la Société, car ils seraient fondés sur des

hypothèses qui les rendraient non pertinents.

(4) Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement.

(5) Le bénéfice par action a été calculé à partir de la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(6) Le bénéfice dilué par action a été calculé en utilisant la somme du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice terminé le 31 mars ainsi que du nombre d'actions à effet dilutif sous-jacentes aux options octroyées en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société.

(7) Les montants de dividendes par action pour l'exercice terminé le 31 mars 1997 sont exclus, car ils ne sont pas indicatifs des dividendes futurs étant donné le montant des dividendes versés et le nombre d'actions alors en circulation.

(8) Le montant de 0,05 $ l'action représente le dividende trimestriel déclaré et versé le 6 mars 1998 pour la période allant du 15 octobre 1997 au 31 décembre 1997, conformément à la politique de la Société en matière de dividendes. Voir «Politique de la Société en matière de dividendes ».

(9) Compte non tenu de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation.

(10) Pour plus d'information sur chacun des secteurs Produits laitiers et Produits d'épicerie, nous vous référons aux pages 42 et 43 du Rapport Annuel 2001 de Saputo, laquelle information est intégrée aux présentes par renvoi.

5.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES TRIMESTRIELLES CHOISIES

	Pour les trimestres terminés							
	Exercice 2001				Exercice 2000			
	31 mars [1]	31 décembre	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre	30 septembre	30 juin
	(non vérifié) (en milliers de dollars, sauf les données par action)							
Revenus	688 079	490 135	503 508	479 949	453 525	497 391	495 031	414 931
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	608 495	432 534	436 478	413 190	387 917	431 824	439 428	364 764
BAIIA [2]	79 584	57 601	67 030	66 759	65 608	65 567	55 603	50 167
Marge BAIIA	11,6 %	11,8 %	13,3 %	13,9 %	14,5 %	13,2 %	11,2 %	12,1 %
Amortissement des immobilisations	15 359	11 960	12 052	12 392	10 229	10 777	8 779	8 000
Bénéfice d'exploitation	64 225	45 641	54 978	54 367	55 379	54 790	46 824	42 167
Intérêts de la dette à long terme	12 117	9 233	9 446	9 907	11 411	9 800	6 655	6 318
Autres intérêts, nets des revenus d'intérêt	(173)	(680)	(274)	(57)	(565)	861	1 584	1 517
Bénéfice, compte non tenu des impôts sur les bénéfices et de l'amortissement de l'achalandage	52 281	37 088	45 806	44 517	44 533	44 129	38 585	34 332
Impôts sur les bénéfices	15 571	11 480	14 529	14 027	12 549	14 695	12 766	11 376
Bénéfice avant l'amortissement de l'achalandage	36 710	25 608	31 277	30 490	31 984	29 434	25 819	22 956
Amortissement de l'achalandage	4 252	3 235	3 177	3 180	3 049	3 137	2 109	1 830
Bénéfice net	32 458	22 373	28 100	27 310	28 935	26 297	23 710	21 126
Marge nette	4,7 %	4,6 %	5,6 %	5,7 %	6,4 %	5,3 %	4,8 %	5,1 %
Bénéfice par action [3]	0,63	0,44	0,55	0,53	0,57	0,51	0,49	0,43

(1) Comprend les résultats de Dairyworld du 5 février 2001 au 31 mars 2001.
(2) Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement.
(3) Le bénéfice par action pour chaque trimestre a été calculé à partir de la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation au cours du trimestre.

RUBRIQUE 6 - POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Saputo a pour politique de déclarer des dividendes en espèces trimestriels sur les actions ordinaires. Au cours de l'exercice 2001, le conseil d'administration de la Société a révisé la politique en matière de dividendes de la Société et le dividende de 0,06 $ par action, représentant un dividende annuel de 0,24 $ par action, a été haussé le 2 août 2000 à 0,09 $ par action, ce qui représente un dividende annuel de 0,36 $ par action. Le solde du bénéfice réalisé par la Société est réinvesti dans la croissance de ses activités. La politique de la Société en matière de dividendes est révisée à l'occasion par le conseil d'administration et dépend de la situation financière de Saputo, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins de capitaux et de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent, à son gré.

RUBRIQUE 7 - ANALYSE DE LA DIRECTION

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 figure à la rubrique « Analyse par la direction » aux pages 21 à 26 du rapport annuel 2001 de Saputo, cette rubrique étant intégrée aux présentes par renvoi. En complément des commentaires de la direction, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés de Saputo pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 et aux notes afférentes, qui paraissent aux pages 28 à 43 du rapport annuel 2001 de Saputo, ces états financiers consolidés et les notes afférentes étant aussi intégrés aux présentes par renvoi.

RUBRIQUE 8 - MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires de Saputo sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ».

RUBRIQUE 9 - ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

9.1 Administrateurs

Le tableau qui suit présente le nom et le lieu de résidence de chaque administrateur, l'année où il est entré en fonction comme administrateur pour la première fois, sa principale occupation et le nombre d'actions ordinaires dont il était directement ou indirectement propriétaire véritable ou sur lesquelles il exerçait le contrôle ou une emprise au 1er juin 2001. Le mandat d'un administrateur prend fin à l'assemblée des actionnaires qui suit ou, en cas de vacance ou de démission, à l'élection ou à la nomination d'un successeur.

Nom et lieu de résidence	Administrateur depuis	Occupation principale	Nombre d'actions ordinaires détenues en propriété effective ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise sont exercés
EMANUELE (LINO) SAPUTO[2] Senneville (Québec)	1992	Président du conseil et chef de la direction de la Société	33 800 037 [1]
ANDRÉ BÉRARD [2] Verdun (Québec)	1997	Président du conseil et chef de la direction d'une banque à charte canadienne	2 500
CLAUDE BLANCHET[3] Île Bizard (Québec)	2000	Président du conseil, président et chef de la direction de la Société générale de financement du Québec	—
PIERRE BOURGIE [2] Outremont (Québec)	1997	Président et chef de la direction de Société Financière Bourgie Inc. (société de portefeuille)	230 000
CATERINA MONTICCIOLO, CA [3] Laval (Québec)	1997	Contrôleur de Placements Vigica Inc. (société de portefeuille)	59 500
LINO A. SAPUTO, JR. Westmount (Québec)	2001	Vice-président exécutif, fabrication de la Société	16 588
PATRICIA SAPUTO, CA, PF [3] Laval (Québec)	1999	Présidente de Gestion Pasa Inc. (société de portefeuille)	8 600
LOUIS A. TANGUAY [3] Laval (Québec)	1997	Président et chef de la direction de Bell Canada International	2 000

(1) Les actions sont détenues par Jolina Capital Inc. et Gestion Jolina Inc., deux sociétés de portefeuille contrôlées par M. Emanuele (Lino) Saputo, et par d'autres sociétés de portefeuille détenues et contrôlées par ses frères et sœurs et leurs familles, lesquelles ont donné à Gestion Jolina Inc. une procuration l'autorisant à exercer les droits de vote rattachés aux actions ordinaires qu'elles détenaient au moment du premier appel public à l'épargne de la Société.

(2) Membres du comité de régie d'entreprise et des ressources humaines.

(3) Membres du comité de vérification.

Au cours des cinq dernières années, tous les administrateurs nommés ci-dessus ont eu l'occupation principale indiquée en regard de leur nom ou ont occupé des postes de direction au sein des mêmes sociétés ou de sociétés liées ou du même groupe, sauf M. Claude Blanchet qui, avant avril 1997, était président-directeur général du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ); M. Pierre Bourgie qui, avant janvier 1997, était président et chef de la direction de Urgel Bourgie Inc. (salons funéraires); Mme Caterina Monticciolo qui, de janvier 1995 à octobre 1996, était analyste financier auprès de la Société et qui, auparavant, était comptable chez Deloitte & Touche (cabinet d'experts-comptables); M. Lino A. Saputo, Jr. qui, du 1er janvier 2000 au 15 janvier 2001, était adjoint au président d'Uniforêt Inc. (société d'exploitation forestière) et Mme Patricia Saputo qui, avant juillet 1998, était directrice principale, fiscalité, chez Deloitte & Touche.

Les informations quant aux actions qui sont détenues par chaque administrateur à titre de propriétaire véritable ou sur lesquelles il exerçait le contrôle ou une emprise, en date du 1er juin 2001, ont été fournies par les administrateurs personnellement, ces informations n'étant pas connues par la Société.

9.2 Hauts dirigeants

Le tableau qui suit présente le nom, le lieu de résidence et le poste au sein de la Société de chaque personne qui en est un haut dirigeant en date des présentes.

Nom et lieu de résidence	**Poste**
Emanuele (Lino) Saputo Senneville (Québec)	Président du conseil et chef de la direction
Louis-Philippe Carrière, CA Lorraine (Québec)	Vice-président exécutif, finances et administration et secrétaire
Dino Dello Sbarba Rosemère (Québec)	Vice-président exécutif, ventes, marketing et logistique
Pierre Leroux Boucherville (Québec)	Vice-président exécutif, ressources humaines et assurance qualité
Lino A. Saputo, Jr. Westmount (Québec)	Vice-président exécutif, fabrication
Randy Williamson Surrey (Colombie-Britannique)	Vice-président exécutif et chef de l'exploitation, division Lait

Au cours des cinq dernières années, tous ces hauts dirigeants ont eu l'occupation principale indiquée en regard de leur nom ou d'autres postes de direction au sein de la Société, sauf M. Lino A. Saputo, Jr. qui, du 1er janvier 2000 au 15 janvier 2001, était adjoint au président d'Uniforêt Inc. (société d'exploitation forestière) et M. Randy Williamson qui, de 1998 à la réalisation de l'acquisition de Dairyworld, était chef de l'exploitation de Dairyworld et, auparavant, vice-président principal, exploitation de cette société.

Au 1er juin 2001, les administrateurs et hauts dirigeants de Saputo, en tant que groupe, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, de 34 130 215 actions ordinaires au total, soit environ 66,5 % des actions ordinaires de la Société en circulation, ou exerçaient le contrôle ou une emprise sur ces actions. On trouvera d'autres renseignements sur les actions détenues par les administrateurs à la rubrique « Élection des administrateurs » à la page 3 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société datée du 5 juin 2001, ces renseignements étant intégrés aux présentes par renvoi.

RUBRIQUE 10 - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La circulaire de sollicitation de procurations de la direction de Saputo datée du 5 juin 2001 fournit des renseignements supplémentaires, notamment sur les sujets suivants : la rémunération des administrateurs et des dirigeants et les prêts qui leur ont été consentis, les principaux porteurs de titres de Saputo, les options d'achat de titres et les initiés intéressés dans des opérations importantes. On trouvera également d'autres renseignements financiers dans les états financiers consolidés de Saputo et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 mars 2001. On peut obtenir des exemplaires de ces documents en s'adressant au secrétaire de Saputo, au siège social, 6869, boul. Métropolitain Est, Saint-Léonard (Québec) H1P 1X8, numéro de téléphone : (514) 328-6662.

De plus, lorsque les titres de Saputo sont en cours de placement conformément à un prospectus simplifié ou lorsqu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé, on peut obtenir gratuitement un exemplaire des documents suivants auprès du secrétaire de la Société :

(i) la notice annuelle ainsi que les documents ou toute partie de document qui y sont intégrés par renvoi;

(ii) les états financiers comparatifs de Saputo pour son exercice complet le plus récent et le rapport des vérificateurs s'y rapportant, ainsi que les états financiers intermédiaires de Saputo ayant fait suite aux états financiers pour son exercice complet le plus récent;

(iii) la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de Saputo pour sa plus récente assemblée des actionnaires comportant l'élection d'administrateurs;

(iv) tout autre document intégré par renvoi au prospectus simplifié provisoire ou définitif.

Dans toutes les autres circonstances, on peut obtenir gratuitement un exemplaire des documents mentionnés aux alinéas (i), (ii) et (iii) ci-dessus en adressant une demande en ce sens au secrétaire.

* * *